

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mai 2018

---

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS194

présenté par

M. Cherpion, M. Viry, M. Bazin, Mme Beauvais, M. Boucard, M. Brun, M. Cattin, M. Cordier,  
M. Dassault, M. de la Verpillière, M. Rémi Delatte, M. Descoeur, M. Door, M. Gaultier,  
M. Gosselin, M. Hetzel, M. Le Fur, Mme Levy, M. Menuel, Mme Poletti, M. Ramadier, M. Reiss  
et M. Straumann

-----

### ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 30 par les mots :

« et du groupe lourd ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

De nombreux CPF sont utilisés pour passer le permis poids lourd dans le cadre d'une évolution professionnelle. Il est donc essentiel que celui-ci reste éligible au CPF.